



La Gazette du Dombief

Bulletin d'information publié par la Mairie de Chaux du Dombief - N°1 / Septembre 2020

EDITO

C'est la rentrée!

Pour les enfants du village après une année scolaire 2019-2020 bouleversée. Nous leur souhaitons une bonne rentrée et nous vous proposons un point sur l'école et les services aux familles dans cette Gazette du Dombief (page 3).

C'est la rentrée également pour le conseil municipal installé dans ses fonctions depuis le 3 juillet. Vous avez donc entre les mains une nouvelle initiative communale avec la parution de La Gazette du Dombief. L'objectif est de vous apporter des informations au fil de l'année. Grâce à une parution plus régulière, La Gazette se veut un support de l'information municipale mais plus encore un support pour l'actualité des associations et par conséquent un outil pour dynamiser la vie du village. En cette période de crise sanitaire, l'activité des associations est ralentie avec la mise en veille des manifestations et leur actualité est, hélas, moins présente que nous l'aurions souhaité. Ce premier numéro constitue en quelque sorte un prototype et la formule sera sans doute amenée à évoluer.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous.

Le maire,
Claude Pilloud

Responsable de la publication : Claude Pilloud

Rédaction : Commission Communication et Culture

Imprimé par nos soins

DES CHANGEMENTS A LA CANTINE SCOLAIRE



Le recrutement d'un nouveau cuisinier pour la cantine scolaire a été enclenché au cours de l'été. En effet, Gisèle Michel a souhaité mettre un terme à son contrat après 6 ans de bons et loyaux services. Le conseil municipal la remercie pour son implication et son travail au sein de la cantine. Romain Grappe lui a succédé. Romain a déjà effectué par le passé des remplacements à la cantine. Sa formation et son parcours professionnel lui donnent une double compétence de cuisinier et d'animateur auprès des enfants qui sont les deux axes de ce poste.



URBANISME : CELA VA MIEUX EN LE DISANT

Il est de notoriété publique qu'en matière d'urbanisme, il n'est pas possible de faire ce que l'on veut. Et nous le redisons dans ces colonnes : il est obligatoire de respecter les règles définies par les lois nationales d'une part et par les règles communales précisées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'autre part. La base des démarches demeure le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux. Les constructions non déclarées doivent faire l'objet d'une régularisation.

Si vous avez un projet et des doutes sur les formalités à accomplir, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie qui vous renseignera ou vous aiguillera vers les services compétents.

DOSSIER A SUIVRE

Une rubrique à retrouver régulièrement et qui a pour objectif de présenter le travail d'une commission municipale. Cette fois-ci, petit coup de projecteur sur la commission communication et culture.

La commission planche sur l'avenir de Faune et Nature. Comment valoriser cet ancien lavoir transformé en lieu d'exposition de la faune et de la flore de notre région? Dans un contexte d'une offre touristique qui se professionnalise sans cesse, comment faire vivre et éventuellement faire évoluer Faune et Nature avec un projet raisonnable au regard des finances communales? La commission souhaite trouver une réponse pour la future saison estivale.

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

« Un geste pour la planète », c'est la rubrique verte que vous retrouverez à chaque édition de La Gazette du Dombief.

Pour ce premier numéro, le geste pour la planète est un geste pour le village en abordant la question du lagunage. Le saviez-vous : l'assainissement du village (hormis les hameaux d'Ilay, des Rollets, de la Boissière et de la Chèvre et quelques maisons disséminées) est relié à la station de lagunage, située en bordure du chemin des îles. Cette station fait l'objet bien sûr d'un entretien régulier et son fonctionnement est satisfaisant. Pour un fonctionnement optimal, il est important pour chaque foyer de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes ni de produits toxiques dans le réseau (via les éviers ou les bouches d'égouts intérieures). **Un geste pour la planète facile à respecter!**

DÉCÈS DE MADAME SOLANGE CART-LAMY

Le 17 juillet dernier, nous apprenions le décès de Mme Solange Cart-Lamy. Par ces quelques lignes, nous voulons saluer la mémoire de celle qui avec beaucoup de disponibilité, de gentillesse et de discrétion, a tenu avec son mari un lieu emblématique de la vie du village : le café-épicerie en face de l'ancienne école. Nul doute que de nombreux Chauliers gardent le souvenir de moments passés en ces lieux.

Merci et adieu Sosso.

DES NOUVELLES DU CLUB DU TEMPS LIBRE

Le Club du Temps libre souhaite proposer à nouveau les repas partagés, tous les 2 mois environ, comme cela se faisait avant la crise sanitaire. Le Club étudie la possibilité de reprendre ce rythme en respectant les règles sanitaires. Le site internet de la commune relayera l'information si une date peut être prise.

Pour tout renseignement, contacter Dany Chalon : +32 491 07 18 64.

L'ACTU DE CHAUX DU BON PIED



En cette année 2020 si particulière, l'association Chaux du Bon Pied a été au regret d'annuler pour cette année le vide-grenier qui se tenait traditionnellement en septembre. En attendant la tenue de son assemblée générale qui aura lieu courant octobre, les marcheurs se retrouveront pour un week-end dans le Beaujolais les 3 et 4 octobre. Ce week-end est ouvert aux membres de l'association et à tous ceux qui voudraient s'y joindre.

Pour tout renseignement,

s'adresser à Richard Petiot au 06 74 53 43 40



RECYCLONS AVEC L'ALCG

L'ALCG (Association de Lutte Contre le Gaspillage) passera dans notre commune le **jeudi 5 novembre** pour le ramassage des objets (bibelots, meubles, jouets,...), des appareils électro-ménager, des vêtements et textiles, des matières recyclables (cartouches, ferrailles, métaux, ...) et des encombrants.

Petit rappel sur le fonctionnement du ramassage : vous déposez devant chez vous les objets dont vous souhaitez vous défaire et l'ALCG les récupère. Au préalable, pour une bonne organisation de cette tournée, merci de vous inscrire en mairie avant le mardi 3 novembre.

GROUPE DE PAROLE POUR LES PROCHES DES MALADES ALCOOLIQUES

C'est nouveau à la Chaux : Christelle Condor, qui est thérapeute, propose un groupe de parole pour les proches des malades alcooliques. Ce groupe commencera le 4 novembre à 20h (au 22 rue des Saillards) et se tiendra tous les mercredis semaines impaires (hors vacances scolaires).

Se renseigner auprès de Christelle au 06 33 37 25 94.

Zoom sur...

... la rentrée

DE L'ÉCOLE...

55 enfants sont accueillis pour cette année 2020/2021 au sein de l'école du village dont 19 en classes de maternelles avec Elise, aidée de Valérie et 36 dans les classes primaires avec Véronique et Céline qui assure également la fonction de directrice. Au cours de l'été, des travaux d'entretien ont été réalisés par la mairie : notamment remplacement des 2 poteaux de soutien du préau, nettoyage des abords. Et le petit bricolage sans doute le plus apprécié des enfants : réparation des vélos et trottinettes!



... A LA GARDERIE

Avant d'accueillir les enfants, la garderie a tout d'abord accueilli une remplaçante au poste de directrice avec la venue de Cindy Ostermann.

Rappelons que la garderie, gérée par l'association Les Pitchouns du Dombief, s'adresse aux enfants scolarisés à Chaux du Dombief et à l'extérieur. Elle est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 8h30 et de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 6h à 8h30 et de 11h30 à 18h30.

L'activité de la garderie est directement impactée par les conséquences de la crise sanitaire (perte d'emploi des parents, développement du télétravail,...). De ce fait la fréquentation en ce début d'année est mitigée : en moyenne 16 enfants.

Ce contexte particulier n'empêche pas l'association de formuler des projets : créer une équipe stable et dynamique, participer à un concours sur les droits de l'enfant, fabriquer des caisses à savon...

La garderie recrute une animatrice ou un animateur, pour tout renseignement, s'adresser à la présidente des Pitchouns du Dombief, Christelle Condor au 06 08 80 96 39.

La rentrée vue par les maitresses

Une rentrée sous le signe du masque, non pas les superbes masques du carnaval de Venise, ou ceux des supers héros, même pas celui de Zorro ! Mais plutôt les masques tristounets connus de tous...

Outre l'inesthétisme du masque, son inconvénient majeur reste le gommage des expressions du visage... L'enfant ne voit plus les sourires voire les grimaces de son enseignante. Par contraste, il perçoit fort bien les mimiques de ses camarades et confinement oblige, le besoin de contact avec ses pairs s'en trouve renforcé. Conséquence, la rentrée des classes est particulièrement festive cette année pour une grande partie de nos élèves.

LA CANTINE SCOLAIRE, COMMENT ÇA MARCHE?

La cantine scolaire est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école de Chaux du Dombief. Les inscriptions se font à l'année ou à la semaine et il est possible de s'inscrire tous les jours ou seulement pour 1 ou 2 jours. Le prix d'un repas est de 5 euros si l'enfant mange 1 fois par semaine, 4 euros au-delà de 1 jour par semaine. Depuis la rentrée, les menus sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la commune.

APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a pour but d'aider financièrement l'école pour les diverses sorties et voyages des enfants (spectacles, piscine, voyages scolaires). L'association compte actuellement 25 familles membres.

La vente de chocolats au profit de l'APE a débuté et se clôturera le 11 octobre pour une livraison dans les temps pour les fêtes.

Les catalogues sont disponibles auprès des familles et en vous adressant à Cloe Bauduret au 06 74 53 24 19

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL

Le Relais Assistantes Maternelles intercommunal est au service des assistantes maternelles comme des parents. Les permanences ont lieu le mardi de 13h30 à 17h. Il est possible de prendre rendez-vous le lundi de 8h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h. Les assistantes maternelles et les enfants sont invités aux temps de jeux les mardi et jeudi de 9h à 11h.

RAMi : 2 rue des Pesières à Saint Laurent en Grandvaux /07 78 41 67 56

rami.stlaurent@mutualite-39.fr

La liste des assistantes maternelles de Chaux du Dombief a été mise à jour sur le site de la commune

LA BIBLIOTHÈQUE A RÉOUVERT SES PORTES LE 12 SEPTEMBRE

6000 livres vous attendent (enfants, ados, adultes, documentaires, BD) à la bibliothèque du village dont l'activité a redémarré le 12 septembre. Grâce au partenariat avec la BDP (Bibliothèque Départementale) une sélection de livres est renouvelée chaque trimestre. Rappelons que la bibliothèque est gérée par l'association Entre Parenthèse.



Tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 14h à 16h (avec atelier tricot)

Tous les samedis de 10h à 12h.

Tarif : 7€ l'adhésion familiale et annuelle

L'HEURE DE LA REPRISE POUR LE SKI CLUB DU GRANDVAUX

Les activités reprennent à partir du 16 septembre pour le ski club, pour tous à partir de 6 ans. Les entraînements auront lieu le mercredi après-midi, le samedi matin et pendant les vacances scolaires et les séances de tir à la carabine à 10 mètres le vendredi (à Saint Laurent).

En attendant l'arrivée de la neige, les skieurs ne chômeront pas ! Au programme : VTT, roller ou ski à roulettes, courses, jeux et marches.



Pour tout renseignement : Marie-Pierre Guilbaud au 06 08 24 66 64.

SAISON DE SKI SUR LE SITE NORDIQUE DE TRÉMONTAGNE ; C'EST (PRESQUE) PARTI

Dès le 14 septembre (et jusqu'au 15 novembre) les badges à tarif préférentiel seront mis en vente au secrétariat de mairie. Cela concerne les Pass Saison Montagnes du Jura pour les jeunes (de 6 à 15 ans révolus) au prix de 41€ et pour les adultes au prix de 96€.

Par ailleurs, au cours de l'automne, le Site Nordique de Trémontagne lancera le recrutement des vendeurs de badges au départ des pistes, 2 postes sont à pourvoir. Il s'agit de contrats pour travailler le week-end et les vacances scolaires et conviennent, de ce fait, aux étudiants. Les infos seront disponibles sur le site internet de la commune.

J'PEUX PAS, J'AI MATCH

En cette rentrée, tous les dimanches, c'est rendez-vous au stade : il y a forcément une des équipes séniors du RC Chaux du Dombief qui y foulera la pelouse.

Pour les plus jeunes, le club continue son entente avec le club de Fort du Plasne et celui de Saint Laurent pour proposer des entraînements communs.

Plus de renseignements auprès de Benjamin Cretin au 06 71 27 13 86.



ENGAGEONS-NOUS !

Pour fonctionner correctement et rester dynamique, les associations ont besoin de bénévoles. Les associations du village font un constat unanime : elles manquent de bénévoles. Un petit engagement (quelques heures de temps en temps) ou un engagement plus conséquent (au sein du CA) : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Au service des enfants, ou des plus âgés, pour une cause qui nous tient à cœur (la culture, le sport,..) et plus globalement pour la vie du village, n'hésitons pas : engageons-nous!

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le lundi de 16h à 18h
- le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Le vendredi de 10h à 12h.

Changement
d'horaires

A noter : en dehors de ces horaires, la secrétaire de mairie peut se rendre disponible sur rendez-vous.

Pour contacter le secrétariat : **03 84 60 14 11** ou **mairie-chauxdudombief@wanadoo.fr**